**Vocabulaire de la presse et du journalisme**

**Angle :** Façon de traiter un sujet, qui déterminera le plan de l'article. Par exemple, on peut traiter d'un conflit social à partir de différents points de vue : celui des pouvoirs publics, des syndicats, des usagers, etc.

**Billet :** Court article de commentaire donnant une vision personnelle, piquante ou humoristique, d’un fait d’actualité.

**Bouclage :** Date limite à partir de laquelle il n’est plus possible de modifier le contenu d’une publication.

**Chapô:** Texte d'introduction qui « coiffe » un article, généralement présenté dans une typographie plus grosse, et en gras.

**Correspondant :** Journaliste détaché par sa rédaction ou son agence, soit dans une agence régionale, soit à l’étranger. Il suit l'actualité sur le terrain et en rend compte régulièrement.

**Couvrir :** Suivre un événement, traiter une information. Par exemple, couvrir les sports.

**Déontologie :** Ensemble des règles morales et des devoirs d'une profession. Les journalistes français se doivent de respecter une « Charte des devoirs professionnels »

**Dépêche :** information rédigée et diffusée par une agence de presse.

**Éditorial :** Rédigé par le rédacteur en chef ou le directeur de la rédaction, l'éditorial est un texte de réflexion et de commentaire, en réaction à une actualité donnée ou pour annoncer un article. Il reflète l'orientation et les valeurs de la publication.

**Enquête:** Article ayant pour but d’apporter des informations approfondies sur un sujet précis. L’enquête, qui peut se révéler longue, s’appuie sur des sources protégées et peut être entravée par ceux qui n’ont pas intérêt à ce que la vérité soit divulguée.

**Fait divers :** Événement plus ou moins important qui ne relève ni de l'actualité mondiale, ni de la politique, ni de l'économie.

**Interview :** Technique journalistique qui consiste à interroger quelqu’un de représentatif sur un sujet et susceptible d’apporter des informations pertinentes.

**Légende :**Texte court accompagnant une photo ou un dessin et visant à lui donner un sens.

**Marronnier :** Sujet qui revient de façon cyclique au fil des saisons.

**Ours :** L'ours désigne l'endroit où sont répertoriés le nom du journal et son adresse, le nom du directeur de la publication (responsable du journal devant la loi), celui des responsables de rubriques et parfois des collaborateurs (rédacteurs, secrétaires graphiques, équipe commerciale, administrative et technique…) et celui de l’imprimeur.

**Pige:** Mode de rémunération d'un journaliste pigiste, payé à la ligne ou à l'article.

**Rédacteur en chef :** Journaliste responsable d'une redaction. Autorité suprême après le directeur de rédaction et le directeur de publication, représentant légal du journal.

**Rubrique :** Ensemble d'articles réguliers, couvrant plusieurs aspects d'un même domaine. Par exemple, la rubrique sports.

**Scoop :** Information exclusive, c'est-à-dire que l'on est seul à posséder.

**Tirage :** Nombre d'exemplaires imprimés.

**Titraille :** Ensemble de tous les titres (sous-titre, surtitre, éventuellement chapô et légende) qui contribuent à l’identité visuelle et la lisibilité du journal.

**Une :** Première page d'un quotidien : véritable vitrine, elle doit véhiculer, outre la ou les information(s) capitales, l'image du journal tout entier, et donner envie de l'acheter.

**Question que je souhaite poser au rédacteur de Midi-Libre**: